

# OPEN FIDE VERNON 2023 (-2400) REGLEMENT INTERIEUR DE TOURNOI.

## ❖ **Article 1 : Présentation**

L'Association: **L'échiquier Vernonnais (S27003)** organise l'**Open Fide de Vernon 2023 (- 2400)** du **samedi 25 février 2023** au **dimanche 26 février 2023**, homologué auprès de la Fédération Française des Échecs sous la référence 58003.

Les résultats seront pris en compte pour le classement FIDE de Mars 2023.

Le lieu de jeu se situe : [salle Simone Veil – boulevard d'Aylmer – VERNON \(27 – Eure\)](#).

Cet Open est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Inscription préalable obligatoire
- Comportement correct exigé
- Être licencié A pour la saison en cours à la F.F.E. ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la F.I.D.E (différent du code FRA).
- Remarque :

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.

L'Open FIDE de Vernon 2023 (-2400) est une étape du Championnat de l'EURE toutes catégories.

## ❖ **Article 2 : Règles et appariements**

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE (91<sup>ème</sup> Congrès de Chennai (Inde) 2022, applicable au 1<sup>er</sup> Janvier 2023)

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.6).

Les appariements se font au Système Suisse accéléré dit « Haley » (Règles C04 FIDE), (forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE))

Remarque : un joueur ne désirant pas jouer une ronde, doit prévenir l'arbitre de l'Open au cours de la ronde précédente au plus tard.

Seront appariés à la 1<sup>ère</sup> ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et (ou) réglé leurs droits d'inscription.

## ❖ **Article 3 : Cadence**

Cadence : 60 minutes + 30 secondes par coup.

# OPEN FIDE VERNON 2023 (-2400) REGLEMENT INTERIEUR DE TOURNOI.

## ❖ **Article 4 : Horaires**

Pointage et vérification des licences : samedi 25 février 2023 de 8h30 à 9h00

Clôture des inscriptions : vendredi 24 février 2023 à 9h00

Clôture du Tournoi : Dimanche 26 février 2023 – après la fin de la ronde 6 – salle Simone Veil à Vernon.

Horaire de Jeu :

Ronde	Date	Horaires
1 <sup>ère</sup> ronde	Samedi 25 février 2023	09h30
2 <sup>ème</sup> ronde	Samedi 25 février 2023	13h30
3 <sup>ème</sup> ronde	Samedi 25 février 2023	17h00
4 <sup>ème</sup> ronde	Dimanche 26 février 2023	09h00
5 <sup>ème</sup> ronde	Dimanche 26 février 2023	13h00
6 <sup>ème</sup> ronde	Dimanche 26 février 2023	16h30

## ❖ **Article 5 : Droits d'inscriptions et Prix**

Droits d'inscriptions : Adultes : **25 euros** Jeunes : **10 euros**

Gratuit pour les membres de l'équipe espoir de la ligue de Normandie (sur présentation du bon de la ligue).

Gratuit pour les GMI et MI.

Si au moins 4 joueurs d'un même club, 20 euros par joueur

Répartition des Prix :

1<sup>er</sup> prix : 250 euros

La liste complète des prix figure en annexe de ce règlement et sera affichée, dans la salle du tournoi, avant la 4<sup>ème</sup> ronde.

L'attribution des prix de l'Open Fide Vernon 2023 (-2400) sont attribués à la place et ne sont pas cumulables.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- Prix du classement général
- Prix par catégories
- Prix spéciaux (vétérans/senior plus, féminin, jeunes)
- Prix du club organisateur

Les joueurs non classés ne peuvent pas concourir pour un prix par catégories.

Ne pourront recevoir un prix que les joueurs présents ou représentés à la remise des prix.

## ❖ **Article 6 : Classement**

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1 ; nulle ½ ; perte = 0).

Départage des ex aequo : **Buchholz tronqué, cumulatif, performance**

# OPEN FIDE VERNON 2023 (-2400)

## REGLEMENT INTERIEUR DE TOURNOI.

### ❖ **Article 7 : le BYE**

Tout joueur pourra prendre un « BYE », c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un ½ point (0,5 point). Il devra absolument prévenir l'arbitre du tournoi **AVANT la fin de la ronde précédente**.

Chaque joueur est limité à **1 « BYE » maximum** pendant le tournoi, et avec **impossibilité de le faire dans les trois dernières rondes**.

### ❖ **Article 8 : Forfaits**

**Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec un retard de 10 minutes est considéré comme forfait.**

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Tout forfait et abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

### ❖ **Article 9 : Fin de partie**

À l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les 2 originaux des feuilles de partie à la table d'arbitrage. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule.

### ❖ **Article 10 : Nulle par accord mutuel**

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code d'éthique de la FIDE.

Une proposition de nulle ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

### ❖ **Article 11 : Conduite des joueurs**

- Les joueurs ayant terminé leur partie seront considérés comme des spectateurs.
- les téléphones mobiles devront être éteints, si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.
- les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu.
- Conformément aux décisions du Comité Directeur de la F.F.E des 21 et 22 juin 2014, avertissement oral aux joueurs détenteurs d'un téléphone mobile et/ou d'un autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu. Ils sont interdits dans la salle de jeu mais tolérés dans un sac et complètement éteints.

Tout son émis : sonnerie, alarme, ou vibreur, entrainera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif. S'il est évident qu'un joueur a utilisé un tel équipement dans la salle de jeu, il perdra la partie et l'adversaire gagnera.

- pendant une partie, il est interdit de quitter l'aire de jeu avec un sac dans lequel figure des téléphones portables, un autre moyen électronique de communication ou tout appareil capable de suggérer des coups d'échecs. Le joueur en infraction perdra la partie.

# OPEN FIDE VERNON 2023 (-2400)

## REGLEMENT INTERIEUR DE TOURNOI.

### ❖ **Article 12 : Rappels**

Particularités locales :

- respecter la charte du joueur d'échecs. (Affichée sur le lieu du tournoi),
- si l'arbitre a des soupçons de triche envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur Juridique si les faits sont avérés,
- les photos avec flash ne seront acceptées que durant les cinq premières minutes de la ronde,
- interdiction de fumer ou de vappoter dans la salle de jeu
- avoir une attitude convenable
- analyse et blitz interdits dans la salle
- interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- vente de littérature échiquéenne tolérée dans l'aire de jeu et limitée à l'espace réservé
- toute dégradation entraînera une exclusion

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

### ❖ **Article 13 : Arbitrage**

Arbitre Principal : [ADELINE Bruno \(Arbitre International / Arbitre Fédéral Elite 1\)](#).....

Arbitre stagiaire : .....

### ❖ **Article 14 : Jury d'appel**

Jury d'appel : Il est constitué de l'organisateur du tournoi, du joueur ayant le plus fort ELO, du joueur le plus titré (ou 2<sup>nd</sup> plus fort ELO), d'un représentant de la ligue de Normandie et d'un arbitre présent en dehors de l'arbitre principal.

### ❖ **Article 15 : Contrôle anti-dopage**

Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle.

L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

### ❖ **Article 16 :**

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

**L'Arbitre Principal**

Bruno ADELINÉ

**L'Organisateur**

Jean-Marie NIRLO